

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 11-14 octobre 2004

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2004/9-A/2**  
8 septembre 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2004 – PÉROU 10320.0

### Projet pilote intégré d'éducation nutritionnelle à Huancavelica

Nombre de bénéficiaires	106 000
Durée du projet	17 mois (1er août 2004–31 décembre 2005)
<b>Coût (dollars E.-U.)</b>	
Coût total pour le PAM	3 258 604
Coût total pour le gouvernement	2 700 000
Coût total des produits alimentaires	2 508 495

\* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur par intérim du Bureau régional M. P. Clarke  
pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
(ODPC):

Attachée de liaison principale, ODPC: Mme E. Kocken tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. Le projet pilote envisagé dans le département montagneux de Huancavelica aidera le gouvernement local à planifier et à gérer ses programmes comportant une aide alimentaire destinés aux enfants de 1 à 11 ans dans les zones où plus de 50 pour cent de la population souffre de malnutrition chronique. Les revenus et la santé sont répartis de manière inégale au Pérou: 54 pour cent de la population vit dans la pauvreté, et 25 pour cent dans la pauvreté absolue. Ces pourcentages sont plus élevés dans les départements andins éloignés, comme Huancavelica, où 88 pour cent de la population est considérée comme pauvre et près de 75 pour cent comme extrêmement pauvre. La communauté autochtone quechua, qui représente 80 pour cent de la population de la région andine, est la plus touchée par l'exclusion, l'isolement et la pauvreté qui en découle, en particulier les enfants et les femmes.
2. La malnutrition chronique (retards de croissance) est un grave problème au Pérou: sa prévalence est de 25,4 pour cent parmi les enfants de moins de 5 ans; à Huancavelica, elle atteint 53,4 pour cent, chiffre très préoccupant. Près de 60 pour cent des ménages ne consomment pas suffisamment de calories: l'apport calorique moyen va de 1 600 kilocalories à 1 700 kcal par jour, soit entre 70 et 75 pour cent de l'apport minimal recommandé (*Instituto Nacional de Estadística e Informática*, 2001); 90 pour cent des ménages ne consomment pas suffisamment de protéines (Tufts University, Pérou, 2002). L'amélioration des pratiques de soins et de saines habitudes de consommation ont été identifiées comme le principal objectif des programmes sanitaires et nutritionnels du Pérou.
3. Le projet appuiera les efforts du gouvernement visant à améliorer les livraisons d'aide alimentaire, en renforçant sa capacité à produire et à distribuer un produit alimentaire complémentaire, sous forme d'un mélange enrichi peu coûteux —le mélange Inka— à l'intention des enfants de 1 à 11 ans. Le projet appuiera également la conception et la gestion d'une composante pilote d'éducation destinée aux femmes enceintes et aux mères ayant des enfants âgés de 0 à 36 mois.
4. Le PAM travaillera avec les départements pertinents au sein du Ministère de l'éducation et du Ministère de la santé aux niveaux régional et municipal, par le biais du *Ministero de la Mujer y Desarrollo Social* (Ministère de la femme et du développement social), ainsi que directement avec ce dernier et avec l'Agence d'aide alimentaire péruvienne (*Programa Nacional de Asistencia Alimentaria* [PRONAA]). Une collaboration interinstitutions sera mise en place avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin de garantir la viabilité, sur le plan technique, des activités complémentaires. Si ce projet est fructueux, il pourra être élargi à d'autres départements à l'aide de ressources venant du gouvernement et du secteur privé.
5. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq priorités stratégiques. Ce projet porte sur la priorité stratégique 1: Sauver des vies dans des situations de crise. Par ailleurs, il est conforme i) à la priorité stratégique 3: Contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables, ii) à la priorité stratégique 5: Aider les gouvernements à élaborer et à gérer des programmes nationaux d'aide alimentaire, iii) aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes pour 2003-2007 et iv) au bilan commun de pays pour le Pérou et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

